



faits-divers

Intoxication au monoxyde de carbone à Collinée (22)

Quatre résidents de la maison de retraite la Clairière, à Collinée (22), ont été hospitalisés, victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. **Les pompiers ont constaté la mort d'une personne, sans lien avec l'intoxication.**

Par Antonin Billet Publié le 02/03/2013 | 11:18, mis à jour le 02/03/2013 | 18:52



L'intoxication au monoxyde de carbone serait due à un défaut de chaudière. A la maison de retraite de la Clairière, à Collinée (22), quatre résidents ont du être hospitalisés ce matin, suite à l'intoxication. Deux d'entre eux sont dans un état grave.

Sur place, **les pompiers ont constaté le décès d'un résident. Après analyses, il apparaît que sa mort n'est pas au monoxyde de carbone.** Par précaution, la maison de retraite a été évacuée.

Le monoxyde de carbone, ou CO, est d'autant plus dangereux qu'il est incolore, inodore, et qu'il n'irrite pas. Il est donc très difficile à détecter.

Voici quelques conseils de prudence : [Monoxyde de carbone, les conseils pour éviter l'intoxication](#)

0 commentaires



Laissez un message...

Commentaires ▾

Communauté |

Partager ▾



Personne n'a encore commenté.

 Comment feed

 Inscrivez-vous par courriel